Les écoles maternelles
Victor Hugo et La Croutz :
des écoles laïques, solidaires,
bienveillantes et ouvertes
sur le monde !

Comment inscrire votre enfant ?

C'est simple et l'école est gratuite !

Pour une 1ère inscription dans une école publique,
RDV à l'accueil de la mairie de Fleurance.

Dans quelle école ?

L'école de votre secteur vous sera indiquée à la mairie.

Depuis la rentrée 2014, une répartition géographique s'applique et conditionne votre affectation sur l'école maternelle Victor Hugo ou l'école maternelle La Croutz.

Retrouvez ces informations sur le site de la Ville www.villefleurance.fr

Quelles formalités ?

Pièces nécessaires :
- un justificatif de domicile,
- le livret de famille,
- un numéro CAF

+ pour l'inscription des enfants dont la famille réside à l'extérieur de la commune, une autorisation écrite du Maire de la commune de résidence est obligatoire

+ jugement pour parents divorcés ou séparés sinon autorisation de l'autre conjoint.

Service des Affaires Scolaires
Place de la République - Tél.: 05 62 06 10 01
Lundi au jeudi 8h30-12h30/13h30-17h30
Vendredi 8h30-12h30/13h30-16h30

Contact-Accès

Ecole Victor Hugo
Directrice : Flavie CAPDEVILLE (sur RDV)
Avenue Victor Hugo
32500 FLEURANCE
Tél.: 05 62 06 15 26

Ecole La Croutz
Directrice : Geneviève POURQUE
(permanence le lundi)
22 Rue de la Fontaine des Lépreux
32500 FLEURANCE
Tél : 05 62 06 12 10

Ecole publique Victor Hugo
Ecole publique La Croutz

Classes Maternelles

FLEURANCE